

Sauvons le Lido - Enseigne centenaire en péril

Immeuble racheté il y a 2 ans par Monsieur Christian Constantin en vue d'y installer le personnel de l'hôtel les Terrasses de Lavaux à Puidoux, le gérant du magasin - descendant de la famille fondatrice du Lido - a reçu son congé.

Pour mémoire créé en 1870 par Monsieur Samuel Brunschwig, d'abord sous l'enseigne « Au Bon Marché » à l'angle de la rue du Lac et de la rue de l'Hôtel-de-Ville, le Lido fait partie intégrante de l'histoire veveysanne. En 1931, un bâtiment plus moderne est construit pour y installer le magasin de confection : **Le Lido**.

Depuis plus de 150 ans, cette institution commerciale est restée entre les mains de la même famille, transmise de génération en génération. Une longévité exceptionnelle qui fait du Lido bien plus qu'un simple magasin : un véritable patrimoine veveysan.

Le Lido fait partie intégrante de l'histoire de notre ville. Il accompagne depuis des décennies la vie des Veveysannes et des Veveysans, dont plusieurs générations y ont leurs repères. Ses agencements intérieurs, datant de 1931, témoignent également de cette continuité remarquable.

Notre ville a déjà perdu plusieurs enseignes emblématiques telles que Chaussures Nicole, la Quincaillerie Bauman ou encore l'UNIP. À chaque fermeture, c'est une part de l'identité et de l'âme de Vevey qui disparaît.

Aujourd'hui, le Lido est la dernière grande enseigne centenaire encore présente au cœur de la ville. Sa disparition constituerait une perte patrimoniale, humaine et symbolique considérable. Sauver le Lido, c'est préserver notre patrimoine commercial, notre mémoire collective et une part de l'âme de Vevey.

L'entreprise familiale souhaite rester dans ses locaux. Pourtant, depuis l'annonce de la résiliation du bail, l'inquiétude et l'émotion sont immenses au sein de la population. Mobilisons-nous pour garder le Lido à Vevey, ne laissons pas plus de 100 ans d'histoire s'envoler.

Dans ce contexte, nous demandons à la Municipalité d'agir et de mettre tout en œuvre pour permettre le maintien du Lido à Vevey.

Dès lors, nous posons les questions suivantes :

1. La Municipalité était-elle au courant de la situation ?
2. La Municipalité a-t-elle entrepris des démarches afin de favoriser le maintien du Lido dans ses locaux actuels ?
3. Entend-elle engager un dialogue avec le nouveau propriétaire pour rechercher une solution permettant la poursuite de l'activité ?
4. Quelles mesures la Municipalité prévoit-elle pour préserver durablement les enseignes historiques et le patrimoine commercial veveysan ?

* * *

Au nom du groupe PLR.Vevey
Claire Mollet
Conseillère Communale